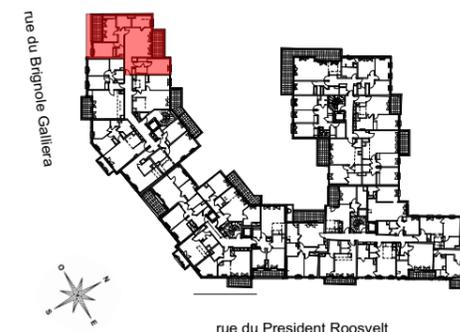


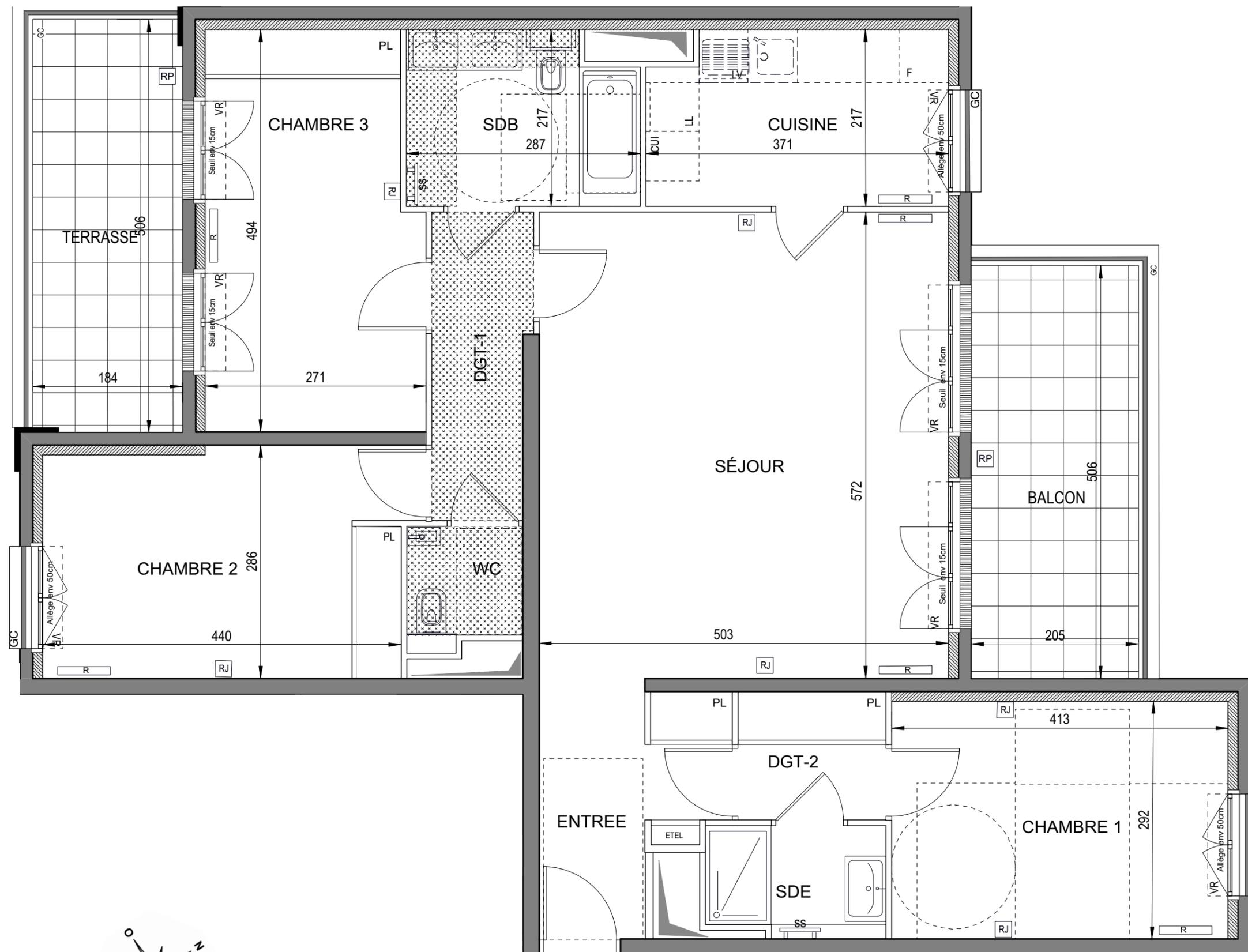


CLAMART 92140



Hall A

APPARTEMENT DE 4 PIECES
n° A25 au 2ème Etage



ENTREE /SEJOUR	34,50 m ²
CUISINE	7,70 m ²
CHAMBRE 1	12,05 m ²
CHAMBRE 2	12,60 m ²
CHAMBRE 3	12,70 m ²
SALLE DE BAIN	5,75 m ²
SALLE D'EAU	2,90 m ²
WC	1,85 m ²
DGT 1	4,40 m ²
DGT 2	2,90 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	97,35 m²
BALCON	10,30 m ²
TERRASSE	9,30 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXES	116,95 m²

LEGENDE

Prise RJ 45	Séche Serviette
Allège Vitrée	Radiateur
Volet Roulant	Réfrigérateur
Garde Corps	Lave Vaisselle
Soffite / faux plafond	Lave Linge
Esp techn. elect. du lgt	Cuisson
Placard	Tri selectif
Robinet de puisage	Retombée de poutre

Indice A 25 Octobre 2019

Echelle : 0 0,5 1 2m

MARC FARCY ARCHITECTE

EMERIGE **néole**

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipement électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.